

401				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0818346042	P.	U.	D.	C-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DÉNOMINATION: CENTRE DE COORDINATION FRANCOPHONE POUR LA FORMATION EN MEDECINE GENERALE.....

Forme juridique: 017..... Association sans but lucratif.....

Adresse : BOULEVARD DE L'ABATTOIR..... N° : 26..... Bte :

Code postal: ..1000..... Commune: ..Bruxelles.....

Pays: Belgique.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de..Bruxelles.....

Adresse Internet *: http://www.

Numéro d'entreprise 0818346042

DATE 17/09/2009 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du 11/06/2013
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012
Exercice précédent du 01/01/2011 au 31/12/2011

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ **ne sont pas***** identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

- THILLAYE DU BOULLAY, DIDIER
BOULEVARD DE L'ABATTOIR 26 1000 Bruxelles Belgique
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)
- VANTHUYNE, DANIEL
RUE LES RECHES VOIES 9 5561 Celles-lez-Dinant Belgique
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)
- GIET, DIDIER
RUE DU FAYS 32 4140 Sprimont Belgique
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)
- ROLAND, MICHEL
RUE DE LA VICTOIRE 110 1000 Bruxelles Belgique
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)
- ECKELEERS, PATRICIA
RUE DE ROCHEFORT 40 5590 Leignon Belgique
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: .4.1, 4.2.2, 4.2.3, 4.2.4, 4.3.1, 4.3.2, 4.3.3, 4.3.4, 4.3.5, 4.3.6, 4.4.1, 4.4.2, 4.4.3, 4.5.1, 4.5.2, 4.5.3, 4.10, 4.11, 4.12, 4.13, 4.15

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

Nom
Qualité

Nom
Qualité

* Mention facultative.

** ou par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation.

*** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

SEMILLE, PASCAL					
RUE SIMONIS	36	1050	Ixelles	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

DGST & Partners. (0458736952)					
AVENUE EMILE VAN BECELAERE	28A	1170	Watermael-Boitsfort	Belgique	
Commissaire [61] (xx/xx/xxxx - xx/xx/xxxx)					
» DE RIDDER, MICHAEL					
RUE RAMELOT	6	1428	Lillois-Witterzée	Belgique	

FLECHET, JEAN					
RUE PIERRE HENVARD	111	4053	Embourg	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

MOUYSET, VIRGINIE					
RUE DE LA MUTUALITE	25	1190	Forest	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

LONGTON, JONATHAN					
BUSHAYE	280	4880	Aubel	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

HULIN, GUY					
ESTHER GILLON	26	4052	Beaufays	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

AGNEESSENS, ALINE					
RUE VANDER ELST	36	1950	Kraainem	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

MICHIELS, CHARLES					
RUE LEOPOLD DE HULTER	7	5002	Saint-Servais	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 07/08/2013)					

FIRKET, PIERRE					
CHESSION	85	4987	Stoumont	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 18/09/2012)					

STIBBE, GERARD					
AVENUE DU DIAMANT	103	1030	Schaerbeek	Belgique	
Administrateur [13] (08/08/2011 - 18/09/2012)					

SCHETGEN, MARCO					
RUE HOLLEBEEK	356	1630	Linkebeek	Belgique	
Administrateur [13] (18/09/2012 - 17/09/2014)					

VANMEERBEEK, MARC					
RUE MALGARNY	2	4420	Saint-Nicolas (Liège)	Belgique	
Administrateur [13] (18/09/2012 - 17/09/2014)					

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives :

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<u>Fiduciaire Ph Leerschool, Rue Del Wêde, 1, 4140, Sprimont, BE, (0476997104)</u> » Leerschool, Philippe, BE	2227814F02 88752F56	A,B

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>419</u>	<u>839</u>
Frais d'établissement	4.1	20
Immobilisations incorporelles	4.2	21	<u>419</u>	<u>839</u>
Immobilisations corporelles	4.3	22/27
Terrains et constructions		22
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91
Autres		22/92
Installations, machines et outillage		23
Appartenant à l'association en pleine propriété		231
Autres		232
Mobilier et matériel roulant		24
Appartenant à l'association en pleine propriété		241
Autres.....		242
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Appartenant à l'association en pleine propriété		261
Autres.....		262
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
	4.4/			
Immobilisations financières	4.5.1	28
Entités liées	4.13	280/1
Participations		280
Créances		281
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8
Actions et parts		284
Créances et cautionnements en numéraire		285/8

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIFS CIRCULANTS	29/58 <u>9.131.052</u>	<u>8.480.885</u>
	Créances à plus d'un an	29
	Créances commerciales	290
	Autres créances	291
	dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915
	Stocks et commandes en cours d'exécution	3
	Stocks	30/36
	Approvisionnements	30/31
	En-cours de fabrication	32
	Produits finis	33
	Marchandises	34
	Immeubles destinés à la vente	35
	Acomptes versés	36
	Commandes en cours d'exécution	37
	Créances à un an au plus	40/41 <u>5.010.315</u>	<u>4.139.060</u>
	Créances commerciales	40 <u>215.352</u>	<u>208.793</u>
	Autres créances	41 <u>4.794.963</u>	<u>3.930.266</u>
	dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	415
4.5.1/	Placements de trésorerie	4.6 50/53	<u>1.000.000</u>
	Valeurs disponibles	54/58 <u>3.332.758</u>	<u>2.859.954</u>
	Comptes de régularisation	4.6 490/1 <u>787.979</u>	<u>481.871</u>
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58 <u>9.131.472</u>	<u>8.481.724</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>621.095</u>	<u>565.598</u>
Fonds associatifs		10
Patrimoine de départ		100
Moyens permanents		101
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés	4.7	13	400.000	400.000
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	221.095	165.598
Subsides en capital		15
PROVISIONS		16	<u>1.008.132</u>	<u>572.011</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.008.132	572.011
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Autres risques et charges	4.7	163/5	1.008.132	572.011
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	4.7	168
DETTES		17/49	<u>7.502.245</u>	<u>7.344.115</u>
Dettes à plus d'un an	4.8	17
Dettes financières		170/4
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts.....		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		179
Productives d'intérêts		1790
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791
Cautionnements reçus en numéraire		1792
Dettes à un an au plus		42/48	1.263.820	1.456.279
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.8	42
Dettes financières		43	200.000
Etablissements de crédit		430/8	200.000
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	488.373	493.003
Fournisseurs		440/4	488.373	493.003
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.8	45	8.955	430.442
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/9	8.955	430.442
Dettes diverses		48	766.492	332.834
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480/8	236
Autres dettes productives d'intérêts.....		4890
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	766.256	332.834
Comptes de régularisation	4.8	492/3	6.238.424	5.887.835
TOTAL DU PASSIF		10/49	9.131.472	8.481.724

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	13.130.378	11.392.333
Chiffre d'affaires	4.9	70	13.037.700	11.313.396
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Cotisations, dons, legs et subsides	4.9	73
Autres produits d'exploitation		74	92.678	78.937
Coût des ventes et des prestations		60/64	13.130.992	11.023.563
Approvisionnements et marchandises		60
Achats		600/8
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609
Services et biens divers		61	1.070.416	834.641
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	4.9	62	11.624.035	9.873.188
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	419	419
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	4.9	631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	4.9	635/8	436.121	313.615
Autres charges d'exploitation	4.9	640/8	1.700
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-614	368.770
Produits financiers		75	57.472	39.013
Produits des immobilisations financières		750	13.498
Produits des actifs circulants		751	43.931	39.010
Autres produits financiers	4.10	752/9	42	3
Charges financières	4.10	65	1.361	6.107
Charges des dettes		650	1.311	6.053
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651
Autres charges financières		652/9	50	54
Bénéfice (Perte) courant(e)(+)/(-)		9902	55.497	401.676

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels.....	4.10	764/9
Charges exceptionnelles		66
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Réductions de valeur sur immobilisations financières ...		661
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)(+)/(-)		662
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		990455.497401.676

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx1.258
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	80511.258	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx419
Mutations de l'exercice			
Actés	8071419	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121839	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210419	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions et parts	51
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Montant non appelé	8682
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	531.000.000
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	86871.000.000
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à reporter -. RC, prof Médicale.....8.584
Charges à reporter -. Assurance loi.....4.584
Charges à reporter -. Frais de gestion.....471.224
Charges à reporter -. Frais de SLR.....292.950

=> C-ASBL

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

ETAT DES FONDS AFFECTÉS

Fonds affectés à la couverture d'un passif social

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination du montant affecté

.....

Code	Exercice
131

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Provisions pour autres risques et charges 1.008.132

Exercice
1.008.132
.....
.....

Ventilation de la rubrique 168 du passif ("Provisions pour dons et legs avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

.....

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	8.955

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
.Charges à imputer.-Taxe ASBL.....1.700.
.Charges à imputer.-Jetons de présence.....100.
.Produits à reporter.-Subside.INAMI.....5.719.593.
.Produits à reporter.-Subside.INAMI étalés.s/ 3ans.....517.031.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1		
Dons	732/3		
Legs	734/5		
Subsides en capital et en intérêts.....	736		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	278	254
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	259,5	254,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	450.433	387.755
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	9.277.864	7.889.141
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.971.290	1.670.918
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	374.881	313.130
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	472.515	313.615
Utilisations et reprises	9116	36.394	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8		1.700
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'association	617		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances
.....
.....

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées
.....
.....

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements
.....
.....

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505 7.755
95061
95062
95063
95081
95082
95083

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	259,3	68,2	191,1
Temps partiel	1002	0,3		0,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	259,5	68,2	191,3

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	450.064	121.642	328.422
Temps partiel	1012	369		369
Total	1013	450.433	121.642	328.791

Frais de personnel

Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023	11.443.257	3.107.876	8.335.381

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033			
--	------	--	--	--

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	0,0		
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	0		
Frais de personnel	1023	0		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	278		278,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111	278		278,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	71		71,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	71		71,0
Femmes	121	207		207,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	207		207,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	278		278,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'association	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice ...

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	286		286,0
210			
211	286		286,0
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise.....
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	262	1	262,5
310	1		1,0
311	261	1	261,5
312			
313			
340			
341			
342			
343	262	1	262,5
350			

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

Préface

Les règles d'évaluation sont dressées par le Conseil d'administration en application de l'arrêté royal du 19 décembre 2003, relatif à la comptabilité des associations sans but lucratif.

Les modifications qui s'avèreront nécessaires devront être soumises pour approbation au Conseil d'Administration. De même, il ne pourra être dérogé de manière exceptionnelle qu'après décision expresse du Conseil d'Administration.

Dans la mesure où le Conseil d'Administration juge que les cas d'évaluation non expressément prévus dans les présentes règles ne représentent pas une importance suffisante pour nécessiter une décision additionnelle ou modificative, ceux-ci seront réglés par des méthodes similaires à celles qui figurent ci-après, sans qu'il en soit fait mention spéciale.

POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon les taux suivants :

- Les frais d'établissement : 20%
- Les immobilisations incorporelles : 20% à 33%
- Les constructions : 3%
- Matériel : 20%
- Mobilier : 20%
- Les équipements informatiques : 20% à 33%
- Le matériel roulant : 20%

L'amortissement débute l'année de l'acquisition, selon la règle prorata temporis à compter de la date d'acquisition (jour ou mois).

Une réduction de valeur exceptionnelle est pratiquée lorsque la valeur économique de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. De plus, une réduction de valeur est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les placements de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est enregistrée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation comprennent les charges à reporter et les produits acquis ; ils sont comptabilisés

- Soit aux montants nominaux du prorata des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants ;
- Soit aux montants nominaux du prorata des produits qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

POSTES DU PASSIF DU BILAN

Fonds social

Le fonds social pourra être augmenté des moyens permanents reçus par l'association et destinés à soutenir durablement les activités de l'association. De plus, l'existence d'une perte comptable reportée jugée significative permettrait un prélèvement sur les fonds affectés éventuels de l'ASBL.

Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine, de manière individualisée, les provisions à constituer.

Ces provisions peuvent concerner :

- Des grosses réparations et gros entretiens
- Des litiges
- Des risques identifiés et précis

Les provisions font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été

Pour ce qui est des assistants prestant partiellement en hôpital, la différence entre la somme payée par les hôpitaux et celle qui aurait normalement été mise à charge des maîtres de stage « non-hospitaliers » sera provisionnée pour chaque assistant l'année de leur passage à l'hôpital. Cette provision est alors reprise 5 années après la clôture de l'année académique concernée par la provision.

Concernant les frais de gestion et les frais de Séminaires locaux-régionaux, il y a lieu de provisionner 25% de 20% du budget prévu pour ces dépenses, à la clôture de l'exercice. Cette provision étant reprise au 1^{er} janvier de l'exercice comptable suivant. En effet, ces frais de gestion et

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Voir annexe

Ventilation des comptes de régularisation - Actif (suite de la page C-ASBL 4.6)

Charges à reporter - RC Mandataires soc.	1.693
Produits acquis - Prorata d'intérêts	8.943

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C-ASBL 6)

frais SLR sont liquidés à raison de 80% pendant l'année concernée. Les 20 % restants le sont l'année N+1. Il s'agit de provisionner 25% de ces 20% en fonction de l'année académique.

Dettes à plus d'un an et un an au plus

Les emprunts et les dettes sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprennent les charges à imputer et les produits à reporter ; ils sont comptabilisés

-Soit au montant nominal du prorata des charges qui affèrent à l'exercice mais dont les pièces comptables ne sont pas encore reçues ;

-Soit aux montants nominaux du prorata des produits déjà facturés ou encaissés, mais qui concernent l'exercice suivant.

Pour les assistants ayant un plan de stage de 3 ans, les subsides officiels perçus sur deux années seront étalés sur une période de trois années par le biais du compte « Produits à reporter ».

COMPTE DE RESULTATS

La prise en résultats des créances et dettes est effectuée lorsque celles-ci acquièrent un caractère certain et durable.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DES MEMBRES DE L'ASBL
« CENTRE DE COORDINATION FRANCOPHONE POUR LA FORMATION EN
MEDECINE GENERALE », EN ABREGE « CCFFMG »
SUR LES COMPTES CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2012
BOULEVARD DE L'ABATTOIR, 26 – 1000 BRUXELLES
RPM BRUXELLES 0818.346.042**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié.

Le présent rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 9.131.471,62 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat bénéficiaire de l'exercice de 55.496,97 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend notamment la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne approprié à l'établissement et à la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Elle comprend également le choix et l'application de règles d'évaluation adéquates ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de nos contrôles. Ceux-ci ont été effectués conformément aux dispositions légales applicables en Belgique et aux normes de révision édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révisions requièrent que nos contrôles soient organisés et exécutés de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises par nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Attestations et informations complémentaires

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou décision prise en violation de la loi sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Fait à Gembloux, le 11 juin 2013.

La SCivPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire,
Représentée par



Michaël DE RIDDER,
Réviseur d'entreprises, associé.